**FORMULAIRE DE RECUEIL DE CONSENTEMENT**

**Création d’un registre nominatif dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels**

Conformément à l’article L.121-6-1 du code de l’action sociale et des familles, la Mairie de Davézieux élabore un plan d’alerte et d’urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées. Ce plan sera déclenché en cas de risques exceptionnels (inondation, neige, canicule, incident nucléaire, épidémie…).

Vous pouvez, si vous le souhaitez, apparaître au registre de ce plan afin d’être tenu informé de son déclenchement et des préconisations formulées par votre collectivité.

**Cette inscription est facultative, vous pourrez à tout moment demander à ne plus figurer au registre du plan.**

* **Personne concernée :**

Nom\* :

Prénom\* :

Date de naissance\* :

Adresse postale\* :

Adresse e-mail :

Téléphone :

* **Situation au titre de laquelle la personne concernée souhaite être inscrite au registre :**

Personne âgée de 65 ans et plus.

Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail.

Personne adulte handicapée bénéficiant de l’allocation aux adultes handicapés (AAH), de la prestation de compensation, de la carte mobilité inclusion, d’une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d’une pension d’invalidité.

* **Personne à prévenir en cas d’urgence :**

Nom\* :

Prénom\* :

Adresse postale\* :

Téléphone\* :

* **Consentement:**

**J’accepte** d’être contacté(e) par courrier, ou par e-mail à l’adresse renseignée dans le présent formulaire, à fin d’être tenu informé(e) de l’ensemble des alertes et autres informations relatives à l’exécution du plan d’alerte et d’urgence.

**J’accepte** d’être contacté(e) par téléphone au numéro indiqué dans le présent formulaire, à fin d’être tenu informé(e) de l’ensemble des alertes et autres informations relatives à l’exécution du plan d’alerte et d’urgence.

Date :

Signature :

De la personne concernée

Du représentant légal\*\* :

D’un tiers autorisé\*\* :

Nom\* :

Prénom\* :

Adresse postale\* :

Téléphone\* :

\*Les champs ainsi mentionnés doivent impérativement être complétés, sans ces informations, la personne concernée ne pourra pas être informée du déclenchement du plan d’alerte.

\*\*Conformément à l’article L.121-6-1 du code de l’action sociale et des familles la personne concernée peut figurer au registre sur sa propre demande, sur demande de son représentant légal, ou sur demande d’un tiers autorisé. Les tiers autorisés sont les personnes physiques ayant un lien de parenté ou le médecin traitant, ainsi que les personnes morales spécialisées tels que la Sécurité Sociale ou des services de soins à domicile.

Ce formulaire doit être retourné par courrier postale ou électronique à l’adresse suivante :

**Mairie de Davézieux**

**237 route du Forez**

**07430 DAVEZIEUX**

**mairie@davezieux.fr**

Un accusé de réception vous sera envoyé. Sans contestation de votre part dans les huit jours suivant sa réception, la personne concernée sera inscrite au registre.

**Notice d’informations**

**La Mairie de Davézieux traite vos données conformément à la règlementation relative aux données à caractère personnel**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et mis à jour chaque année par la mairie de Davézieux pour améliorer la **transmission des informations relatives au plan d’alerte et d’urgence.**

La base légale du traitement est l’obligation légale (**article L121-6-1 du code de l’action sociale et des familles).**

En l’absence d’opposition sous huit jours à compter de la réception d’un accusé de réception, la personne concernée sera considérée comme consentante à apparaître au registre.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Monsieur le Maire de Davézieux, l’adjointe en charge des affaires sociales, l’adjointe administrative, le personnel administratif du CCAS, et la directrice générale des services.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, sur simple déclaration faite par courrier auprès des services de la mairie.

Les données seront retirées du registre dès lors qu’une demande de radiation aura été enregistrée, que la personne inscrite au registre informera le maire de son départ de la commune, ou que la personne sera décédée.

Consultez le site cnil.fr pour plus d’informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la mairie à l’adresse électronique suivante : mairie@davezieux.fr. A défaut, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, à l’adresse électronique suivante : rgpd@numerian.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.